



# REIMS CHAMPAGNE HANDBALL

Maison de la Vie Associative

MVA-204/37 - 122 bis rue du Barbâtre - 51100 REIMS

Tél. : 06 79 25 67 69 - [contact@reimshandball.fr](mailto:contact@reimshandball.fr) - reimshandball.fr

## SAISON 2018 – 2019

### Charte du licencié

En 2002, le RCH instaure la Charte du Licencié. Celle-ci est destinée à sensibiliser les membres du club aux problèmes de violence physique et verbale envers les arbitres, joueurs, entraîneurs, dirigeants et public.

Cette initiative a pour ambition de sensibiliser **tous les acteurs** du handball, joueurs, entraîneurs, dirigeants, parents, spectateurs à la nécessité d'adopter un comportement respectueux des adversaires mais aussi de toute personne quelles que soient les différences, physiques, sexuelles ou ethniques...

Jean-Patrick LAGGIA

Président du R.C.H

### Le Reims Champagne Handball s'engage avec Charte du licencié Saison 2018 / 2019

Je soussigné(e) .....,  
m'engage, en prenant ma licence au Reims Champagne Handball, à avoir une attitude correcte et respectueuse envers les arbitres, joueurs, entraîneurs, dirigeants, public, de mon club ou de tout autre club, et ce à n'importe quel moment et à n'importe quel endroit, que je sois moi-même joueur, entraîneur, arbitre, dirigeant, spectateur dans les tribunes, à Reims ou à l'extérieur.

Je reconnais encourir des sanctions en cas de manquement à ces engagements, risquer de la simple suspension de match à l'exclusion pure et simple du club, en cas de faute grave ou de récidive et à en assumer les sanctions financières qui en découlent.

J'adhère totalement à cette charte et à ses enjeux, pour que je puisse pratiquer le handball en toute sécurité, dans un climat serein, dans les règles du jeu !!

Fait à .....

Le ..... / ..... / .....

Signature